

DEPARTEMENT
DU
PUY-DE-DOME

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT
du
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
VILLE DE THIERS

Nombre de Conseillers en
exercice : **33**

Nombre de conseillers
présents : **27**

Procurations : **4**

Nombre de conseillers
absents : **2**

OBJET :
Ravalement de façades :
demandes de
contributions

SEANCE DU MARDI 23 JANVIER 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 23 janvier à dix-neuf heures ;
Le Conseil Municipal de la Commune de Thiers, dûment convoqué le
mercredi 17 janvier 2024 s'est réuni en salle TOURNILHAC de la Mairie, sous
la présidence de Stéphane RODIER, Maire ;

Etaients présents :

Stéphane RODIER, Maire ;
Claude GOUILLON-CHENOT, Isabelle FUREGON, Catherine PAPUT, Pierre
CONTIE, Monique DURAND-PRADAT, Sylvain HERMAN, Martine MUNOZ,
Sophie DELAIGUE, Didier STURMA, Michel COMBRONDE, Monique
MORENO, Pascal THIRIOUX-RAUCOURT, Patricia BOSTMAMBRUN, Pierre
SUREDA, Pepa CAENEN, Thierry BARTHELEMY, Michelle MAGNOL,
Christophe MANKA, Eric BOUCOURT, Bernard DUNIAT, Francis ROUX,
Yoann BENTEJAC, Farida LAID, Claire JOYEUX, Annie CHEVALDONNE et
Philippe BARRAU, Conseiller.e.s Municipaux ;

Avaient donné procuration :

Hélène BOUDON à Martine MUNOZ,
David DEROSSIS à Isabelle FUREGON,
Vincent PETITJEAN à Stéphane RODIER,
Serap ALP à Farida LAID

Etaients absents ou excusés :

Lisa ASAR,
Betul SIMSEK,

Secrétaire de séance :

Didier STURMA

RAVALEMENT DE FACADES : DEMANDES DE CONTRIBUTIONS

- **Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie, la Ville de THIERS a mis en place une aide aux propriétaires privés rénovant leurs façades visibles du domaine public.

Le rapporteur expose au Conseil Municipal que la Ville a reçu 9 dossiers de demande de contribution de propriétaires pour des travaux de ravalement de façade.

Ces dossiers sont établis sur des montants prévisionnels ; ils concernent :

Prénom Nom	Adresse du logement	Base de calcul	Contributions
Vitali MOIGNOUX	14 rue Daguerre	225 m ² x 19,36 €	4 356,00 €
Brahim BOULLANE	5 rue des Forges	176 m ² x 19,95 €	3 511,20 €
Marie-Antoinette DUMAS	58 chemin des Champs	93 m ² x 9,89 €	919,77 €
Boris JUILLARD	2 rue Gambetta	82 m ² x 19,95 €	1 635,90 €
Suzanne GIRARD	20 allée des Lilas	167 m ² x 9,89 €	1 651,63 €
Catherine RIMBERT	7 rue Conchette	39 m ² x 19,95 €	778,05 €
Okay CELIK	14 avenue Etienne Guillemin	450 m ² x 9,89 €	4 450,50 €
Okay CELIK	28 rue de Clermont	200 m ² x 9,89 €	1 978,00 €
Valérie GAILLARD	2 avenue Pierre Mendès France	368 m ² x 9,89 €	3 639,52 €
TOTAL			22 920,57 €

Soit un total de subventions s'élevant à 22 920,57 euros.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE :

- **Approuver** l'octroi de ces contributions ;
- **Autorise** le versement des contributions après vérification des travaux ainsi que sur présentation des factures ;
- **Autorise** le Maire à signer tout document se rapportant à la présente décision.

Le secrétaire de séance,



Didier STURMA

Le Maire,



Stéphane RODIER